COMPTE RENDU DE VISITE D'INSPECTION

D'INSTALLATIONS CLASSEES

Etablissement	•
Exploitant	
Commune	DUMBEA
Lieu dit	
Arrêté d'autorisation	Arrêté n° 1292-99/PS du 25 août 1999
Date de la visite	20/02/07
Nom des agents visiteurs	

La visite d'inspection s'inscrit dans la reprise des démarches effectuées par le précédent inspecteur des installations classées,

Ses objectifs étaient de constater si les mesures demandées lors de la dernière visite d'inspection ont bien été réalisées.

1. SITUATION ADMINISTRATIVE

est autorisé d'exploiter par arrêté n° 1292-99/S du 25 août 1999.

2. SITUATION TECHNIQUE

L'inspecteur des installations classées n'a pas été en mesure de se rendre sur le terrain sur lequel épand les fientes trop humides pour être stockées dans la fumière en raison d'un problème technique. De fait, il n'a pas pu être vérifié si l'exploitant continue d'épandre à moins de 35 m d'un cours d'eau. Toutefois, a affirmé que cette pratique n'avait plus lieu. Une prochaine visite est tout de même à planifier.

a reconnu que la superficie d'épandage est insuffisante et que la gestion des fientes constitue un véritable problème rencontré chez tous les producteurs de volailles industrielles. Il rappelle qu'une concertation est nécessaire mais il explique qu'étant donné la mauvaise entente au sein de la profession, une solution commune sera difficile à mettre en place. Il a été discuté de plusieurs voies possibles de traitement de ces fientes avec des coûts variables :

- séchage et granulation (idem projet Ferme de La Coulée) : système efficace mais très onéreux en fonctionnement car utilise de l'électricité, CA très fortement diminué,
- traitement pas la chaux vive : efficace mais difficultés d'approvisionnement en quantité suffisante et problème de coût,
- épandage : difficulté de trouver des terres agricoles pour épandre aux alentours de ces élevages industriels de volailles et cela d'autant plus qu'ils sont situés en limite de zones urbaines.

Selon la solution de l'épandage s'avère la plus économique mais il est très difficile d'en trouver un terrain (se pose en fait le problème de l'enfouissement qui n'est pas compatible avec des pâturages déjà existants). La solution serait de disposer de terres maraîchères mais elles sont font de plus en plus rares autour de Dumbéa et il se poserait la problématique du coût du transport pour les emmener jusque dans le Sud (commune du Mont

Dore). propose alors de subventionner les maraîchers par une aide au transport afin qu'ils viennent plus facilement chercher les fientes sur les exploitations.

Il ressort donc de cette visite que s'est penché sérieusement sur la problématique et qu'il s'est conformé aux mesures qui lui étaient demandées de suivre lors de la précédente visite.

Une prochaine visite est à programmer au plus vite après avoir averti l'exploitant (qui ne s'y est pas opposé).